

Est-ce que nos immenses ressources contribuent à créer plus d'emploi, plus de travail pour la population? Est-ce que nos ressources contribuent à faire moins de pression sur le budget des gouvernements pour entraîner une diminution des taxes et des impôts, de façon que la population puisse en profiter? Est-ce qu'on assiste à une politique budgétaire qui nous permettrait de connaître des déficits beaucoup moins élevés que ceux que nous connaissons? A chacune de ces trois questions, monsieur le président, la réponse est négative.

Il est aussi un autre facteur dans le domaine industriel dans le monde, c'est l'importance des semi-conducteurs. On sait très bien à l'heure actuelle qu'aux États-Unis, c'est devenu la deuxième industrie. Quelle est la place occupée par le Canada dans ce domaine-là? Voilà encore des questions auxquelles nous n'avons pas de réponse. Nous avons des partenaires commerciaux qui vivent dans l'incertitude. Et même après l'exposé budgétaire du ministre, même si on fait abstraction de l'odieuse taxe sur les carburants, il n'y a pas plus de certitude. Même s'il y a quelques petits aménagements, il n'y a pas plus de certitude qu'auparavant. Pourquoi? Parce que justement il n'y a pas de politique d'ensemble. Il n'y a pas de plan d'ensemble. Quant à notre baisse de croissance, monsieur le président, elle est catastrophique.

Monsieur le président, nous aurions eu besoin d'un budget pour combattre le chômage et diminuer l'inflation, un budget qui se serait adressé au déficit de la balance des paiements, un budget qui aurait ébauché un véritable programme énergétique. Nous aurions été en lieu de nous attendre à des stimulants des grands travaux, ce qui accroîtrait notre autonomie énergétique. Pour la baie de Fundy, par exemple, qu'est-ce qu'on nous a annoncé? Absolument rien! Le pipe-line nord-sud! Le pipe-line est-ouest! On a encore été étrangement silencieux de ce côté-là. Nous aurions été également en droit de nous attendre à des stimulants à l'industrie manufacturière qui diminueraient le déficit de la balance des paiements de façon à rééquilibrer la partie manufacturière de la balance commerciale.

Monsieur le président, j'ai en main des tableaux assez éloquents pour les années 1978 et 1979, mais j'aimerais faire une comparaison entre les mois de septembre et octobre 1979. Alors que nous avons des exportations de l'ordre de 15 milliards de dollars en produits finis non comestibles, nous avons un produit fini non comestible des importations pour le même mois de septembre 1979 de 28 milliards 222 millions de dollars, ce qui laisse un déficit de 13 milliards 100 millions de dollars. Est-ce cela s'est amélioré en octobre? En octobre, nous avons eu des exportations—et ce sont toujours les produits finis non comestibles—de 17 milliards 166 millions. Et nous avons un produit fini non comestible des importations, en octobre 1979, de 31 milliards 669 millions de dollars, ce qui laisse un déficit de 14 milliards et demi dans un seul mois; en septembre et octobre, on constate une augmentation de notre déficit commercial en produits finis non comestibles de 1 milliard et demi. Le ministre des Finances a été étrangement silencieux sur ce facteur qui, à lui seul, devrait susciter un débat d'urgence à la Chambre des communes, des mesures d'urgence, un programme d'urgence, alors que nos problèmes sont des déficits à la balance des paiements, alors qu'on a des déficits budgétaires énormes à cause du taux de chômage trop élevé. A cause de ces déficits nous devons subir des taux

### Budget—M. F. Roy

d'intérêt exorbitants qui frisent la piraterie. Qu'est-ce qu'on nous annonce? On nous présente un budget provincial. Ayant évidemment étudié neuf budgets à l'Assemblée nationale du Québec, je savais que de par les juridictions provinciales, de par ce qui est dévolu de pouvoirs aux provinces, ils sont limités évidemment aux pouvoirs fiscaux et la marge de manœuvre est déterminée par le pouvoir fiscal. Le ministre des Finances nous a fait un discours à l'image même des discours de budget des ministres des finances provinciaux, parce qu'il s'est limité exclusivement au pouvoir fiscal. Lorsque j'ai décidé d'œuvrer sur la scène fédérale, je m'étais dit que dans le Parlement canadien, nous allions pouvoir étudier le grand dossier, que les grands leviers économiques sont à Ottawa, de par la Constitution canadienne, et qu'à Ottawa, il y avait des outils extraordinaires, lesquels avec une sage utilisation permettraient une relance de l'économie canadienne, une réorientation vers l'avenir et qu'en vertu de ces pouvoirs nouveaux, dont le gouvernement fédéral disposait, au lieu d'utiliser son pouvoir de dépenser pour s'introduire dans les juridictions provinciales et limiter encore davantage les pouvoirs fiscaux des provinces, bien qu'il en vienne effectivement à regarder l'avenir et à faire en sorte que les provinces soient les partenaires du gouvernement fédéral.

Au lieu de cela, on a continué la politique innovée par l'ancien gouvernement à l'effet de s'en aller dans un champ fiscal qui, jusqu'alors, sauf une exception en 1920, avait été laissé aux provinces. Et ces mêmes gens, aujourd'hui, blâment le gouvernement. Ils ont eu l'audace, il faut dire, j'aurais même des mots plus violents à l'esprit, monsieur l'Orateur, je me limiterai, ils ont eu l'audace de présenter une motion. Il faut lire cette motion:

Et que la Chambre condamne sans réserve le gouvernement d'avoir carrément renié les promesses électorales qu'il avait faites . . .

Monsieur l'Orateur, la Chambre blâme le gouvernement d'avoir présenté un budget qui accordera injustement et inutilement aux Canadiens à faibles et moyens revenus des prix plus élevés pour l'essence et le mazout, ainsi qu'une hausse d'impôt. Mais, monsieur le président, on a pris bien soin, on a été d'une extrême subtilité, d'une prudence absolue même à ce sujet, de ne pas blâmer le gouvernement sur un point précis, la taxe de 25 cents, parce que l'ancien gouvernement, l'opposition officielle qui veut renverser le gouvernement à tout prix, en espérant prendre sa place, ne veut pas s'engager à retirer cette taxe, si jamais il devait revenir au pouvoir. On accusera évidemment les autres de l'avoir imposée. Mais ils ne veulent pas se compromettre, ils font bien attention, ils sont bien prudents, parce qu'ils ont bien l'intention de la garder. Il faut dire les choses telles qu'elles sont. Je n'ai pas entendu un seul membre du parti libéral déclarer à la Chambre qu'il s'engage à enlever la taxe.

Monsieur le président, c'est tout de même curieux de faire un petit retour dans le passé et examiner le contenu des déclarations qui ont été faites par des ministres. Je me réfère au compte rendu officiel des *Débats* du 2 juillet 1975, à la page 7409. M. Turner, qui était alors ministre des Finances, en parlant de la taxe énergétique de 10 cents imposée par l'ancien gouvernement, l'opposition officielle, qui se dit scandalisée aujourd'hui, mais ses députés n'osent même pas se regarder dans le miroir, ils auraient honte! Voici ce que disait l'ancien